E-CO123

COPROPRIÉTÉ : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

OBJECTIF(S)

• Comprendre ce qu'est une copropriété et comment elle fonctionne, assister le ou la gestionnaire, le syndic dans ses tâches quotidiennes

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Débutants, assistant(e)s, transactionnaires

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)
Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale
Matériel nécessaire : vidéoprojecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en droit immobilier
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT
Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - DÉFINITION DE LA COPROPRIÉTÉ

- Le statut
- Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division
- Le lot, la destination
- Les parties communes et les parties privatives
  - Les parties communes générales
  - Les parties communes spéciales
  - les parties privatives

II - LES ORGANES DE LA COPROPRIÉTÉ

- Le syndicat des copropriétaires
- Le conseil syndical
  - Rôle
  - Désignation
  - Fonctionnement
- Le syndic
  - rôle
  - désignation (modalités, contrat type)
  - fin du mandat
- Gestion administrative
  - la gestion du « quotidien » :
    - le fichier
    - les courriers et courriels reçus
    - les archives
    - nouveautés : l'immatriculation des copropriétés et la fiche synthétique
  - les travaux :
    - demandes d'intervention,
    - les prestataires,
    - les urgences
  - le carnet d'entretien
- L'assemblée générale
  - la préparation de l'assemblée générale
  - la convocation : délai, ordre du jour (forme et contenu)
  - la tenue (la feuille de présence, les pouvoirs, le bureau)
  - les majorités
  - le procès-verbal (rédaction et envoi)
  - exécution des décisions et contentieux
- Gestion financière et Gestion comptable
  - les charges de copropriété (factures, règlements, répartition)
  - le compte bancaire
  - Un budget prévisionnel et des appels de fonds
  - l'avance de trésorerie
  - le fonds de travaux
  - la présentation des comptes à l'assemblée générale (les documents de synthèse)
  - les mutations

Programme accessible aux personnes en situation de handicap

Formation professionnelle FNAIM 2022 - Ce document est la propriété de l'ESI. Reproduction interdite.